

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, qu'une séance extraordinaire du conseil sera tenue au centre administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska situé au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne, Nicolet, Québec, J3T 2C1, ce 14^e jour du mois de décembre 2022, à 20h00. L'ordre du jour est le suivant :

1 AFFAIRES CORPORATIVES

- 1.1 Ouverture de la session;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2 AFFAIRES COURANTES

- 2.1 Transport adapté – MRC de Nicolet-Yamaska – Délégation;
- 2.2 Transport adapté – octroi d'un mandat;
- 2.3 Transport collectif – octroi d'un mandat;
- 2.4 Autorisation d'achats de véhicules de transport collectif;
- 2.5 Prêt de véhicules de transport collectif à Bougie-Bus;
- 2.6 Vélos électriques;
- 2.7 Autorisation d'utilisation et de transfert des sommes octroyées par la subvention informatique;
- 2.8 Acceptation du mandat de fiduciaire de l'avenant 3 de l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire au Centre-du-Québec;
- 2.9 Autorisation de réaffectation des priorités 2022 – Fonds régions et ruralité (Volet 2);
- 2.10 Soumission concernant l'acquisition d'un serveur informatique;
- 2.11 Autorisation de financement par appropriation de surplus libre – Modernisation des rôles d'évaluation (CIM);
- 2.12 Autorisation de financement par appropriation de surplus libre – Élaboration du Plan d'adaptation aux changements climatiques (FQM);

3 DOSSIER EN AMÉNAGEMENT-FORÊT, COURS D'EAU ET CARRIÈRES-SABLIÈRES

- 3.1 Aménagement-forêt;

- 3.1.1 Règlement No 2022-07 modifiant le règlement n° 2010-07 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Nicolet-Yamaska afin d'intégrer un nouveau cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles (ZPEGTDM). (20^e modification);



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1
Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367
www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

Donné à Nicolet, ce 8 décembre 2022.

Michel Côté, Ph.D.
Directeur général et
Greffier-trésorier